



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 4 février 2021

Pierre RAUZADA  
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

**Objet : parking sur le parvis de l'église rue Lanterne.**

**Déplacements & Stationnement – Fiche N°59**

A l'attention de monsieur Jean-Christian MORIN  
Adjoint à la Maire du 1er Adt

Monsieur,

Ce matin, lors de notre visite de terrain, vous avez pu constater par vous-même – ainsi que les deux autres personnes présentes pour cette visite – que le parvis de l'église protestante située rue Lanterne était occupé par un camion de travaux.

Or, ce stationnement illégal sur ce parvis piétonnier a lieu tous les jours, absolument **tous les jours**. Je pourrais d'ailleurs vous envoyer chaque jour une nouvelle photo montrant cette occupation illégale (→ voir photos pages 2 et 3).

Dans le même temps, monsieur Sylvain JOURDAN, présent à cette réunion de terrain, nous a appris qu'il était impossible de supprimer les mobiliers amovibles pour les remplacer par des mobiliers fixes dans la mesure où cette église a besoin de les retirer provisoirement pour libérer de l'espace lors d'enterrements.

Comme cette occupation de voitures ou de camions est quotidienne, qu'il est impossible de demander à la Police municipale de « monter la garde », je vous écris pour proposer de rendre beaucoup plus difficile la possibilité d'enlever ces quilles amovibles.

Car il faut le reconnaître : le matériel amovible installé sur ce parvis est vraiment très très ancien, alors qu'il existe de nouveaux mobiliers – certes non fiables à 100% - mais suffisamment performants pour ne pas être enlevés par « le commun des mortels ».

Mon Association propose donc de **supprimer les quilles existantes et de les remplacer par des mobiliers plus modernes**.

Je reconnais volontiers que le problème n'est pas simple à gérer mais il faut absolument que ce parking quotidien pour camions et voitures disparaisse afin que **les piétons** puissent circuler en toute tranquillité sur le trottoir.

Sans oublier aussi **les cyclistes** en très grand danger pour ceux roulant en contre-sens cyclable.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Sylvain JOURDAN / Mairie 1er Adt  
- Le Progrès-Quartiers



